



VILLERS FAUCON / SAINTE EMILIE

BULLETIN COMMUNAL N°4

AVRIL 2015

Chers Administrés,

Nous vous présentons notre bulletin n°4, celui du printemps et du renouveau. Souhaitant qu'il vous apporte toutes les informations nécessaires.

Nous vous rappelons que Madame le Maire et toute son équipe restent à votre écoute, préoccupées que nous sommes du bon fonctionnement de notre commune.



Le conseil municipal s'est réuni le 14 avril 2015 afin de délibérer sur le budget 2015.

L'ordre du jour :

- Approbation du compte administratif 2014 et vote du budget primitif 2015 du service assainissement
- Délibération subvention d'équipement de la Commune pour le service assainissement
- Vote des taxes locales
- Approbation du compte administratif 2014 et vote du budget primitif 2015 de la Commune
- Questions diverses

Après lecture des dépenses et des recettes dans les sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal accepte à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2014.

- Vote des 4 taxes locales (identiques à celles de l'année précédente = Pas de hausse d'impôts) :

TAXE D'HABITATION : 16,29%
TAXE FONCIERE (BATI) : 4,75%
TAXE FONCIERE (NON BATI) : 31,17%
TAXE DE COTISATION FONCIER DES ENTREPRISES (CFE) : 13,79%

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.



Détails des subventions 2015 :

Kano club Le Ronssoy	100 €
3 p'tites mains	500 € Au lieu de 305€ précédemment
Club ESEVRGTL (football)	3 200 €
ADMR Roisel	305 €
Club des Aînés	305 €
OCCE école publique	800 € Au lieu de 534€ précédemment
UNC UNC AFN Villers-Faucon (anciens Combatants)	305 €
Club cyclotourisme	160 €
AFM	77 €
"Croix Rouge Péronne	150 €
Les Restaurants du coeur	1 000 €
Vaincre la Mucoviscidose	77 €
Colombine	150 €
Roisel solidarité	305 €
AAE Villers-Faucon	305 €
Les papillons blancs	700 €
Amicale des Maires Canton de Roisel	663 € Nouvellement attribuée
Comité des fêtes	15 000 € Nouvellement attribuée
Ecole de musique Epehy	305 €
TOTAL GENERAL	24 407 €

Nouvelles subventions :

Amicale des Maires du canton de Roisel : en vue de notre participation par solidarité des 22 communes du canton de Roisel à raison de 1 € par habitant à des associations caritatives, à savoir « Restaurant du Cœur » et « Roisel Solidarité » qui ont besoin d'une aide financière pour leur bon fonctionnement.

Comité des fêtes : qui sera chargé de gérer les fêtes des 13 et 14 juillet, la fête locale et toutes les manifestations communales « en collaboration avec l'Equipe Municipale ».

Budget primitif de la commune 2015 :

Le budget primitif est présenté sous sa forme réglementaire en nomenclature M14, il s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 2 473 218 €
- En section d'investissement à : 666 930 €
- Total général : 3 140 148 €.

A l'unanimité, le budget primitif de la commune 2015 est adopté.

Les Programmes d'investissement de la commune 2015 :

Programmes	Montants
Construction avaloir	2 000 €
Travaux accessibilité église	33 000 €
Travaux accessibilité mairie	43 000 €
Travaux accessibilité salle polyvalente	4 000 €
Travaux accessibilité école	5 000 €
Réaménagement des bâtiments communaux en priorité la GARDERIE	80 000 €
Radiateurs mairie	5 000 €
Parc de jeux rue des Bosquets	20 000 €
Voirie communale	40 000 €
Raccordement assainissement logements communaux	2 000,80 €
SOUS TOTAL	234 000,80 €
Autre appareil de défense civile	8 000 €
Matériel de transport	80 000 €
Matériel de bureau et matériel informatique	3 000 €
meublé	5 000 €
Autres immobilisations corporelles	5 000 €
SOUS TOTAL	101 000 €
Subvention équipement Assainissement	301 380 €
TOTAL GENERAL	636 380,80 €

Budget primitif assainissement 2015 :

Compte	Libellé	Montant
Section de fonctionnement		
Dépenses		
011	Charges à caractère général	14 610 €
65	Autres charges gestion courante	470 €
66	Charges financières	5 314 €
042	Opérations d'ordre	54 474 €
002	Déficit	19 021 €
	Total	93 889 €
Recettes		
70	Produits des services	69 049 €
042	Opérations d'ordre	24 840 €
	Total	93 889 €
Section d'investissement		
Dépenses		
21532.10	Achat d'une pompe	2 500 €
2315	Travaux et reste à réaliser	8 945 €
1641	Emprunts	5 744 €
1678	Autres emprunts	41 060 €
458	Compte de tiers	46 084 €
040	Amortissements	24 840 €
041	Opérations patrimoniales	22 823 €
001	Déficit	419 765 €
	Total	585 677 €
Recettes		
13111	Subvention agence de l'eau	70 000 €
1314	Subvention équipement commune	301 380 €
10222	FCTVA	77 000 €
458	Opération compte de tiers	60 000 €
040	Amortissements	54 474 €
041	Opérations patrimoniales	22 823 €
	Total	585 677 €

EVENEMENTS RECENTS :

- L'école :

Grande préoccupation actuelle depuis l'annonce par Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la fermeture d'une classe, et mobilisation de la commune et de ses habitants pour essayer de sauvegarder notre école telle qu'elle est avec ses 3 classes et son bon fonctionnement (TAP, cantine et garderie).

RAPPEL DES FAITS :

L'année scolaire a commencé avec un effectif de 47 élèves tous niveaux confondus. Sachant que l'effectif accepté par l'Académie est dans le meilleur des cas, d'un professeur pour 25 élèves, il faudrait 75 élèves pour garder notre école avec ses 3 classes.

Devant cette situation, et pour sauvegarder nos trois classes, l'Inspecteur nous a demandé un dossier complet justifiant le fonctionnement actuel de l'école, nos objectifs et surtout nos futurs effectifs.

Ce dossier accompagné d'une pétition regroupant environ 200 signatures est passé en commission les 7 et 15 avril 2015.

Malgré tous nos efforts pour sauvegarder les 3 classes de notre école, et une entrevue avec l'Inspecteur de l'Education Nationale à Amiens, l'annonce d'une fermeture de classe pour la rentrée 2015 est effective.

Une réunion avec les parents mais aussi l'ensemble de la population est prévue dès la rentrée des vacances de printemps.

Le conseil municipal travaille sur ce dossier afin de préparer l'avenir de nos enfants.



- TAP :

Bilan positif des TAP. La dernière session (des vacances de Février à celles de printemps) a recensé 24 enfants toujours motivés.

Merci à toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement des TAP (animatrices, professeurs des écoles et commission scolaire).

Nouveauté à la rentrée des vacances de printemps, une animation autour de l'anglais verra le jour. C'est un anglais ludique, souhaitons que cela soit un bon moment.

Nous rappelons que les bénévoles sont toujours les bienvenus.



- Séjour à la neige des enfants en classe de CM2 :

Trois élèves en classe de CM2 ont participé durant les vacances d'hiver, du 21 février au 1^{er} mars, à un séjour dans les Vosges, à La Bresse.

Au programme, découverte des sports de glisse (ski alpin, ski de fond, patinoire et raquettes), la visite de curiosités locales (saboterie, confiserie des Vosges), des ateliers manuels et d'expression (chants, fabrication d'objets en bois, scrapbooking), des activités extérieures (olympiades d'hiver, fabrication de cabanes ou d'igloo). Ce séjour a été organisé et encadré par Vacances Plurielles.

- Logements Place Notre Dame :

Faisant suite à l'information passée dans le bulletin n°3, nous vous informons que la commune est de nouveau en charge de la location des logements.

A savoir, le logement n°2, occupé par l'ancien locataire de Pact Adrim est désormais loué par nos soins à ce dernier.

Le logement n°1 reste vacant, se rapprocher de la mairie, en cas d'intérêt.

- Bar de l'Epine :

Le projet pour la réouverture de ce bar n'a pas pu être mené à son terme.

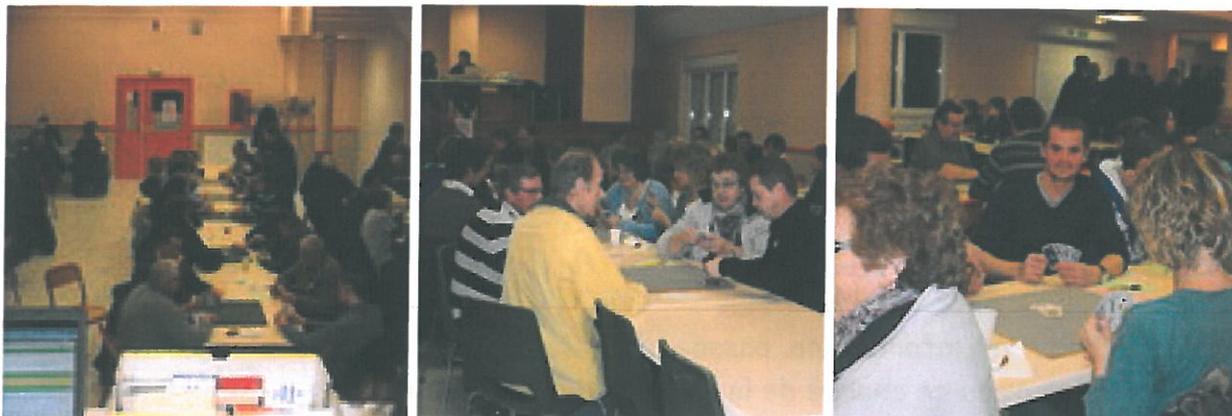
En effet, les personnes installées dans le commerce depuis décembre 2014, n'ont pu réunir les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet (peut-être trop ambitieux).

Les clés ont été remises le 28 février 2015.



- Concours de belote :

Le 31 janvier, un concours de belote organisé par l'Amicale des Anciens Elèves a réuni 28 équipes autour d'une petite restauration et d'une buvette, au franc succès.



- Loto Quine :

Le 14 mars 2015, un loto quine organisé par l'association « 3 P'tites Mains » a connu un bon succès avec 130 participants et 40 lots sont venus récompenser les joueurs tout cela dans l'ambiance « buvette, petite restauration ».

- Chasse à l'œuf :

Le 4 avril, la traditionnelle Chasse à l'œuf a eu lieu au parc de jeux. Petits et grands bien couverts et bottés ont arpenté dans la joie et la bonne humeur ce parc à la recherche de l'œuf en or, qui offrait une grosse poule en chocolat, ainsi que de nombreuses autres gourmandises.

Les œufs ramassés par les enfants ont été partagés à la mairie autour du pot de l'amitié regroupant parents, enfants et habitants de la commune.





- Distribution du colis des aînés :

Le 4 avril, Madame le Maire et l'équipe municipale ont distribué les colis de Pâques. Dans un panier en osier, divers produits régionaux et de saison ont été disposés afin de régaler nos aînés.

Un moka chocolat ou vanille confectionné par Monsieur GRAUET, boulanger-pâtissier à Villers-Faucon, est venu accompagner ce colis.

A noter :

Il a été décidé, et dans le but d'améliorer la qualité des colis, d'en distribuer 2 au lieu de 3, représentant la même valeur, pour Pâques et Noël.

De même, nous serions heureux d'apporter une modification à cette distribution. Les personnes le souhaitant pourraient récupérer leur colis dans la salle de la mairie autour du pot de l'amitié offert par le conseil municipal. Pour les personnes ne souhaitant pas cet éventuel fonctionnement ou ayant des difficultés de déplacement, ce colis vous sera distribué comme à l'accoutumée.

Nous sommes intéressés par toutes vos suggestions, merci d'en faire part à la mairie.



- Les élections départementales :

Les 22 et 29 mars 2015 ont eu lieu les élections départementales afin d'élire nos conseillers départementaux.

Le 22 mars, dans notre village, 496 inscrits dont 293 votants : 275 bulletins exprimés, 14 bulletins blancs et 4 bulletins nuls.

Résultats :

- BERTONNET Delphine et MAES Gautier : 59 voix
- FRENOY Sonia et HUGUET Mathieu : 140 voix
- MORDACQ Séverine et VARLET Philippe : 76 voix

Le 29 mars 2015, dans notre village, 496 inscrits dont 289 votants : 255 exprimés, 20 bulletins blancs et 14 bulletins nuls.

Résultats :

- FRENOY Sonia et HUGUET Mathieu : 155 voix
- MORDACQ Séverine et VARLET Philippe : 100 voix

A l'échelle du canton de Péronne, nos nouveaux conseillers départementaux sont MORDACQ Séverine et VARLET Philippe.

Souhaitons leur un bon début et une bonne continuation.

- Rénovation de la Salle Polyvalente :

« Un coup de jeune » a été apporté à la salle polyvalente grâce à des peintures aux teintes nouvelles et gaies.

Ce travail a été réalisé par les employés communaux, nous les félicitons pour la qualité de leur travail.

Quelques aménagements sont prévus : l'achat d'un réfrigérateur, d'une gazinière et quelques meubles contemporains et pratiques.



FLASH INFO :

- Cérémonies commémoratives :

❖ 8 mai (Cérémonie commémorative de l'Armistice 1939-1945) :

- 11h00 : rassemblement aux monuments aux morts place de l'église
- 11h15 : cérémonie et dépôt d'une couronne de fleurs
- 11h45 : vin d'honneur

❖ 8 juin (Cérémonie commémorative de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Indochine) :

❖ 18 juin (Cérémonie commémorative de l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940) :

- 11h15 : rassemblement aux monuments aux morts place de l'église
- 11h30 : cérémonie et dépôt d'une couronne de fleurs
- 12h00 : vin d'honneur

Vous êtes tous conviés à ces manifestations.



- Sortie pour tous :

❖ 7 juin : randonnée pédestre ou cycliste « la Boucourette », au profit du collège Gaston Boucourt de Roisel.

- Agence Postale Communale :

Nous vous informons que l'Agence Postale Communale sera fermée du 6 au 17 mai 2015 pour congés.



- Assainissement :

Pour les rues Morgambière et du Château (3^{ème} tranche), les particuliers qui n'auront pas effectué leurs travaux de raccordement avant octobre 2015 ne pourront prétendre à la subvention de l'agence de l'eau.

(Rappel : La subvention est de 40% du montant plafonné à 1200€ (installation simple) ou plafonné à 1920€ (installation complexe)).

Pour les habitants des rues du Quartier Latin, Marie Fourré, Certemont, Saulcourt et Place Notre Dame (4^{ème} tranche), la taxe communale d'assainissement entre en vigueur à partir d'octobre 2015.

Pour les personnes raccordées cette taxe est de 40€ de part fixe et de 1€ du m³ consommé.

Pour les personnes non raccordées la taxe est de 80€ de part fixe et de 2€ du m³ consommé.

De plus, nous vous rappelons qu'il convient de ne pas jeter dans les toilettes de serviettes hygiéniques, couches culottes ou lingettes même si celles-ci sont dites biodégradables. En effet, tous ces produits se retrouvent de suite au niveau des pompes qui s'usent prématurément.

L'enjeu de la commune est de pouvoir assurer notre suivi assainissement en régie c'est-à-dire nous même en auto-financement.

Il convient donc d'éviter les surcoûts d'une mauvaise utilisation afin de pérenniser notre fonctionnement et maintenir un tarif de l'eau convenable.

- Rappels :

- L'Assurance Maladie nous a communiqué par mail afin de porter à votre connaissance l'existence du portail « AMELI » disponible sur internet.

Voici une copie de ce communiqué :



Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme

Le compte ameli, disponible sur internet et sur smartphone, vous permet de réaliser simplement et rapidement vos démarches en ligne avec l'Assurance Maladie.

En vous inscrivant gratuitement sur le site ameli.fr, rubrique "accéder à mon compte", vous pouvez aujourd'hui :

- suivre les remboursements de soins en temps réel
- éditer une attestation de droits, parfois réclamée par des professionnels de santé, des établissements hospitaliers, des écoles ou des crèches
- éditer un relevé d'indemnités journalières dans le cadre d'un arrêt de travail
- commander une carte européenne dans le cadre d'un séjour scolaire ou d'un voyage privé
- déclarer la perte ou le vol de votre carte vitale
- échanger par mail avec votre Caisse d'Assurance Maladie
- déclarer votre changement d'adresse

Et prochainement, à partir du compte ameli, vous pourrez également :

- déclarer la naissance d'un enfant
- transmettre votre dossier de demande de carte vitale
- disposer d'une information immédiate sur vos droits



- Pour limiter les décharges sauvages qui enlaidissent notre paysage rural (cf photographies), nous vous rappelons que la déchetterie « gratuite » est ouverte :

Jusqu'au 31 octobre 2015 :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14 h à 18 h.
- Mercredi et Samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Dimanche : de 10 h à 12 h.

Du 1^{er} novembre 2015 au 29 février 2016 :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14 h à 17 h.
- Mercredi et Samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Merci de respecter votre devoir de citoyen, pour éviter ces désagréments qui entraînent des frais de surcroît.

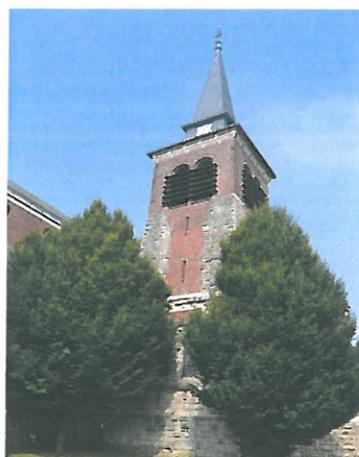


- **Avis à la population :**

Un grand nettoyage de l'église est prévu le jeudi 30 avril 2015 à 9h30.

Nous avons besoin de volontaires ...

Merci de venir avec vos seaux, balais, serpillières et de votre courage.



CONCLUSION :

Le prochain bulletin communal sera publié dans la première semaine de juillet.

D'ici là, apportez toutes vos suggestions et dites nous si ce bulletin n°4 répond à vos attentes.

N'oubliez pas, le printemps arrive, fleurissez vos maisons, la commission des maisons fleuries a toujours un œil curieux ...

